



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION

Conseillers en exercice : 24 - Présents : 16 - Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Henri CHAUMONTET, Maire.

Date de convocation : 8 avril 2025

Etaient présents : Isabelle BASTID - Clément BERTA - Régis BLANC - Nathalie CHAPPET (arrivée à 20H38 pour le vote de la question n° 12 - délibération n°2025-021) - Henri CHAUMONTET - Gérard DUGAVE - Isabelle DUPANLOUP - Anaïs DURET - Daniel JORDANOU - Jean LACHAVANNE - Caroline LAMOUILLE - Philippe MANDEREAU - Mélanie OUVRY - Christophe SIBILLE - Philippe SIMONNET - Brian SINICKI - Béatrice VALLEJO

Etaient excusés : Fabienne ALTER - Nathalie BOCQUET – Nathalie CHAPPET (jusqu'à 20H38, heure de son arrivée) - Amélie CONTAT-FONTAINE - Christelle MICHELIN - David VERNEY

Etaient absents : Stephen MARTRES - Camille REMILLON

Pouvoirs : 6

Fabienne ALTER a donné pouvoir à Jean LACHAVANNE
Nathalie BOCQUET a donné pouvoir à Philippe SIMONNET
Nathalie CHAPPET a donné pouvoir à Anaïs DURET (jusqu'à 20H38, heure de son arrivée)
Amélie CONTAT-FONTAINE a donné pouvoir à Brian SINICKI
Christelle MICHELIN a donné pouvoir à Caroline LAMOUILLE
David VERNEY a donné pouvoir à Isabelle DUPANLOUP

Quorum : 13

Secrétaire de séance : Christophe SIBILLE

**DEL N° 2025-019 BIS – FINANCES - VOTE DES SUBVENTIONS 2025 : APPROBATION
(ANNULE ET REMPLACE DEL N°2025-019 – ERREUR MATERIELLE)**

Exposé de Monsieur Christophe SIBILLE, Adjoint délégué à la Vie associative,

Les demandes de subventions 2025 ont été étudiées par la Commission municipale « Vie Associative », et il est proposé au Conseil municipal d'attribuer les subventions comme suit :

TIERS	Demande en €
ADMR DU PARMELAN	9 000
ASSO SPORTIVE DU COLLEGE	250
ASSOC FAMILLES RURALES	37 000
ASSOC PAROISSIALE	3 000
ASSOCIATION AUTONOME PARENTS ELEVES COLLEGE	450
AVENIR MUSICAL DES GLIERES	1 400
CLUB L'HARMONIE	1 000
CLUB NORDIC DES GLIERES	2 280

COMITE DE JUMELAGE GROISY ANTIGNY	3 000
CYCLO-CLUB PAYS DE FILLIERE	600
FILLA ASSOCIATION	1 000
FILLIERE GRIMPE	1 700
FILLIERE TENNIS DE TABLE	1 000
FOOTBALL CLUB DE FILLIERE	2 100
GROUPEMENT DES GROUPEMENT DES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE	100
HANDBALL CLUB DE LA FILLIERE	3 350
HEUREUX ENSEMBLE	1 000
JSP	1 000
LA BOITE A MUSIQUE	2 300
LES GROISY LOUP	86 000
LES PTIOUS BRULINS	1 300
LES VOLANTS DE LA FILLIERE	950
LIVREVASION	250
MARCHE EN FILLIERE	1 000
MJC PAYS DE FILLIERE	1 600
OPERATION NEZ ROUGE 74	100
RUGBY CLUB DE FILLIERE	1 875
SOUVENIR FRANCAIS THORENS	100
TENNIS CLUB DE GROISY	1 500
CROIX ROUGE :MAYOTTE	500
OUTIL EN MAINS	500
ASS SPORTIVE ET CULTURELLE EC PRIMAIRE	10 800
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	3 600
TOTAL EN € :	181 605

Madame Anaïs DURET, Adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse et Monsieur Gérard DUGAVE, Adjoint à la Communication et à la Culture, respectivement Présidente et Vice-Président du Comité de Jumelage Groisy Antigny, ne prenant pas part au vote pour la subvention à attribuer au Comité de Jumelage Groisy Antigny,

Au vu de l'exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la liste des subventions à verser au titre de l'année 2025 telle que précitée et pour un montant global de 181 605 €,
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif 2025 au chapitre 65,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant et plus généralement, à faire le nécessaire.

Le Secrétaire de séance,
Christophe SIBILLE



Le Maire,
Henri CHAUMONTET

Acte certifié exécutoire :

Télétransmis en Préfecture le : 6/5/2025

Publié le : 6/5/2025

Le Maire,
Henri CHAUMONTET

